

**Joint Programme Document**

**Le titre du projet :**  
**Réhabilitation de la zone du Champs de Mars - Haïti**

**Organisations des NU partenaires:**  
**Programme des NU for le développement (PNUD)**  
**Bureau des NU pour les services d'appui aux projets (UNOPS)**  
**Bureau International de Travail (BIT)**  
**Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)**

**En collaboration avec le:** **Gouvernement d'Haïti**  
**(Ministère de l'Économie et des Finances)**

**Subvention de l'ACDI:** **CAD 19.9 million**

**Durée:** **2 ans (2011 à 2013)**

**Contact:** **Marc-André Franche**

<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b> OIM, UNOPS, PNUD, BIT	<b>Domaine Prioritaire/Secteur :</b> Logement, planification urbaine, services de base
<b>Directeur du Programme:</b> <b>Nom: M. Clément BELIZAIRE</b>  <b>Adresse: Fort Jacques 9, numéro 18</b> <b>Fermathe 55,</b> <b>HAITI</b>  <b>Téléphone: + 509 3702 8300</b> <b>Courriel: clement.belizaire@undp.org</b>	<b>Cabinet du Premier Ministre :</b> <b>Nom: M. Gary CONILLE</b> <b>Titre : Premier Ministre de la république d'Haïti</b> <b>Adresse : Primature</b> <b>Boulevard Harry TRUMAN – Port au Prince</b> <b>HAITI</b>  <b>Telephone : + 509 3701 0601</b> <b>Courriel : Premierministreht@gmail.com</b>
<b>N° du Programme:</b>	<b>Durée du Programme: 24 mois</b> <b>Date de démarrage estimé: TDB</b>
<b>Nom du Programme:</b> Réhabilitation de la zone du « Champs de Mars », comprenant la relocalisation de 5000 familles vivant dans 10 camps dans des solutions de logement durable, en priorisant 4 zones « ultra prioritaires » représentant environ 2000 familles	<b>Lieu(x) couvert(s) par le Programme:</b>  Les 10 camps du Champs de Mars

<p><b>Description du Programme:</b> Ce programme intégré vise à réhabiliter le Champs de Mars à Port-au-Prince afin d'offrir aux résidents de ces quartiers ainsi qu'aux déplacés vivant dans les 10 camps de la zone des solutions de logements durables et des conditions de vie améliorées à travers un meilleur accès aux services de base.</p>	<p><b>Coût total du Programme:</b>   <b>UNDG Canada: \$19,900,000 CAD</b>  <b>Contribution du Gouvernement:</b>  <b>Autres:</b>   <b>TOTAL À MOBILISER:</b></p>
<p><b>Objectifs de Reconstruction Nationale et Objectifs Immédiats:</b> Réhabilitation de la zone Champs de Mars pour améliorer les conditions de vie à travers la participation communautaire</p>	
<p><b>Résultats et Activités Clés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les familles déplacées des 10 camps de Champs de Mars trouvent une solution durable de logement ;</li> <li>▪ Le retour vers les quartiers d'origines est facilité par la réhabilitation et la reconstruction de l'offre de logements de qualité ;</li> <li>▪ Une réhabilitation de 2 quartiers associés est entreprise sur la base des priorités de ses habitants ;</li> <li>▪ L'augmentation des revenus et l'accès à l'emploi de ses habitants permet la pérennité des services sociaux de base et l'accès au crédit pour maintenir un logement adéquat ;</li> <li>▪ Les capacités des acteurs Haïtiens sont renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti.</li> </ul>	
<p><b>Montant Total Approuvé: \$ <u>CAD 19.9 million</u></b></p>	

Au nom de:	Signature	Date	Nom/Titre
Organisation des NU bénéficiaire			Jessica Faieta Directrice Principale PNUD
Organisation des NU bénéficiaire			Antonio Cruciani Représentant BIT
Organisation des NU bénéficiaire			Luca Dall'Oglio Chef de Mission OIM
Organisation des NU bénéficiaire			Brian Leo Treacy Représentant UNOPS
Coordinateur Résident des NU			Nigel Fisher DSRSG/HC/RC

## 1. Contexte de développement

Le séisme a touché environ deux millions de personnes et a contribué à un sentiment individuel et collectif de perte, deuil, dépression non clinique, retrait, déni, culpabilité envers ceux qui sont morts, confusion, anxiété quant à l'avenir, et colère.

Plus de 23 mois ont passé depuis le tremblement de terre du 12 Janvier 2010 mais aujourd'hui encore 550 560 individus continuent de vivre dans les 802 sites encore ouverts sur l'ensemble du territoire (rapport DTM, de septembre 2011) en plus de ceux vivant toujours dans des campements spontanés à travers Haïti

L'événement sismique a exacerbé les conditions préexistantes socio-économiques et le déplacement forcé a déstabilisé et rompu le tissu social au niveau communautaire. Les liens sociaux brisés et la dynamique complexe dans les camps de déplacés ont ensuite érodé les conditions de sécurité. Les gangs et autres éléments criminels opèrent librement et impunément, menaçant quotidiennement la sûreté et la sécurité des personnes déplacées.

Plus précisément dans la zone du Champs de Mars, les sites de déplacés sont situés à proximité de points stratégiques, y compris le Palais National et l'Université d'État d'Haïti (UEH), pour n'en nommer que quelques-uns. Les protestations commencent ou se terminent ici. La sûreté et la sécurité des personnes déplacées vivant dans les 10 sites du camp de Champs de Mars sont diminuées par leur simple localisation sur la place du Champs de Mars.

En outre, les questions foncières et de propriété dans un contexte post-séisme soulèvent de nombreux défis pour le retour.

La récente enquête sur l'Intention des Déplacés<sup>1</sup> a confirmé que les personnes déplacées veulent retourner dans leurs communautés d'origine. Cependant, manquant de soutien et de ressources financières, ces ménages continueront de vivre dans les camps, vulnérables à la criminalité et à l'insécurité croissante. Il est désormais impératif de faciliter un retour sûr, volontaire et digne des ménages déplacés vivant dans ces 10 sites prioritaires.

De plus, afin de laisser les camps, les ménages des déplacés ont besoin d'aide pour l'identification de solutions de logement durable. Par ailleurs, afin de fournir un soutien aux entreprises informelles dans les camps, et d'empêcher la perte de précieuses opportunités génératrices de revenus, une aide est nécessaire pour relocaliser les entreprises des camps de déplacés dans les quartiers de retour.

---

<sup>1</sup> Enquête sur les « Intentions des Déplacés », réalisée conjointement par OIM et ACTED/ Communicating with Disaster Affected Communities (CDAC) Haïti, Aout 2011. La première enquête d'intention majeure de personnes déplacées par le séisme.

Finalement, il est crucial d'appuyer également le processus de retour avec des incitatifs de retour pour que les gens puissent se réinstaller dans leurs quartiers d'origine de façon durable. En effet, les investissements dans les quartiers sont une opportunité pour les petits fournisseurs et les travailleurs dans la mesure qu'ils répondent de façon efficace aux déficiences de marché tel que l'accès à information, au crédit, au marché, l'amélioration de la compétitivité et la formation orienté à la demande.

## **2. Justification du projet :**

La fermeture des camps est aujourd'hui une des priorités du nouveau Gouvernement d'Haïti (GdH) et de l'ensemble de la communauté humanitaire. Dans cette perspective OIM, UNOPS, BIT, PNUD ont travaillé avec les organisations humanitaires internationales et locales en vue de soutenir le Gouvernement haïtien à identifier rapidement des solutions durables afin d'aider les familles vivant dans des camps prioritaires à retourner dans leurs quartiers d'origine dans la région de Port-au-Prince.

A la suite de plusieurs discussions avec le Gouvernement haïtien, 4 de ces 10 sites de déplacés situés sur le camp de Champs de Mars ont été définis comme ultra prioritaires pour une intervention immédiate afin de faciliter leurs fermetures et le retour des populations déplacées dans leur communauté d'origine avec une solution durable de relogement.

## **3. Le but de la programme CdM**

Le projet a comme objectifs à court terme de s'assurer que :

- Les 4 zones du Champs de Mars considérées comme ultra prioritaires - Place Nègre Marron, Place Toussaint, place Pigeon et place Catherine Flon seront relocalisées dans la première phase du projet (3 mois) -.
- Les 6 autres zones prioritaires soient relocalisées avant la fin du projet
- Les 750 commerces informels (estimation) installés sur ces 10 camps soient relocalisés avant la fin du projet.

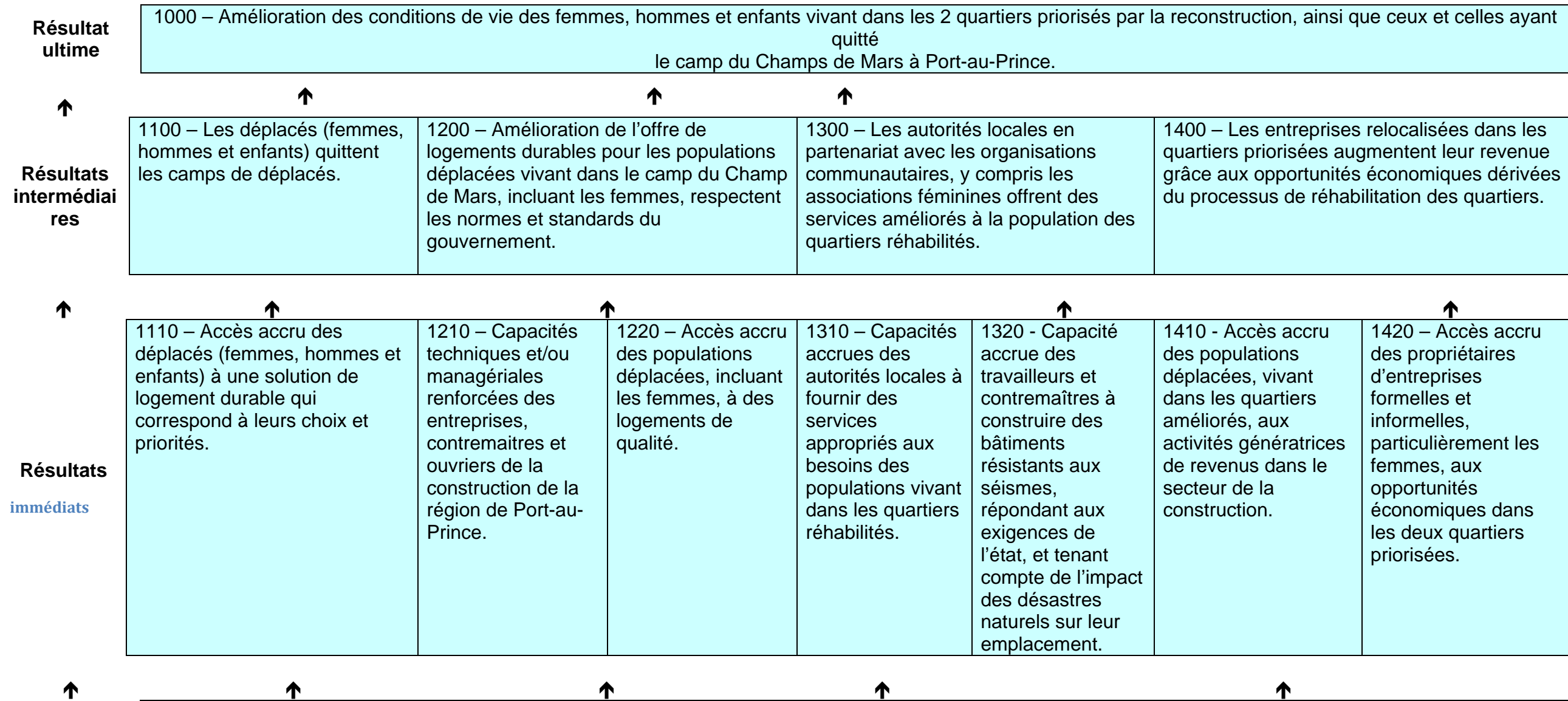
Le projet a comme objectifs à moyen terme de s'assurer que :

- Le retour de l'ensemble des déplacés vivant au Champs de Mars vers les quartiers d'origine soit facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité et durables et par la mise en place d'infrastructures communautaires tenant compte des risques reliés aux désastres naturels afin de diminuer leur impact;
- Une réhabilitation des quartiers d'origine soit entreprise sur la base des priorités de ses habitants à travers les plateformes communautaires, prenant en compte l'analyse de zones à risques;
- Une réhabilitation de Champs de Mars soit entreprise sur la base d'un concours public ou tous les architectes d'Haïti pourraient y participer;

Le projet a comme objectifs à long terme de s'assurer que :

- Les capacités des acteurs Haïtiens, y compris celles du nouveau gouvernement, sont renforcées afin de mener à bien la reconstruction en Haïti par l'intermédiaire du leadership et des actions du gouvernement dans la mise en œuvre du projet.

#### 4. Modèle Logique



Extrants

<p>1111 – La subvention au logement est distribuée aux familles bénéficiaires, incluant les familles où la femme est à la tête du ménage.</p> <p>1112 – Des micros et petites entreprises informelles, la moitié appartenant à des femmes, ont reçu un appui financier pour leur relocalisation dans les quartiers ciblés.</p> <p>1113 – Une liste d'options de logement est constituée et présentée aux bénéficiaires sans discrimination basée sur le genre, l'orientation sexuelle ou le statut social.</p> <p>1114 – Le profil communautaire des zones du Champs de Mars est dressé, incluant les intentions de retour recensées.</p> <p>1115 – Les familles vivant dans le camp du Champs de Mars, incluant celles où les femmes sont à la tête des ménages, sont informées des étapes du programme et soutiennent son déroulement.</p>	<p>1211- Les instructeurs et les instructrices des institutions de formation professionnelles accréditées par l'état sont formés et aptes à former les acteurs de la construction aux techniques de construction parasismiques.</p> <p>1212- Les contremaitres, travailleurs et travailleuses de la construction sont formés, certifiés et reconnus par le gouvernement.</p> <p>1213- Les capacités de gestion et techniques des petites entreprises de la construction, sont renforcées.</p>	<p>1221 – L'autorisation de reconstruire ou de réhabiliter est obtenue auprès des propriétaires et des autorités.</p> <p>1222 – Le design ou l'option de réhabilitation est choisie par le propriétaire.</p> <p>1223 – Les propriétaires de maisons rouge ou jaunes de la zone du Champ de Mars sont identifiés.</p> <p>1224 – Les propriétaires de maisons rouges et jaunes sont informés des paramètres du programme de reconstruction.</p>	<p>1311 – Deux plates-formes communautaires sont créées dans les deux quartiers d'origine ciblés pour la réhabilitation.</p> <p>1312 – L'analyse de zones à risques et propositions de possibles travaux de mitigation est réalisés pour des quartiers d'origine ciblés.</p> <p>1313 – Des infrastructures permettant l'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement sont en place et fonctionnelles dans les quartiers ciblés.</p> <p>1314 – Des infrastructures communautaires répondant aux besoins des femmes, des hommes et des enfants sont mises en place dans les quartiers ciblés.</p>	<p>1321 – La formation et la certification de travailleurs et travailleuses dans le domaine de la construction sont effectuée selon les normes antisismiques.</p>	<p>1411 – Des emplois on été créé dans le secteur de la construction, dont une partie cible les femmes.</p> <p>1412 - Des formations en gestion d'entreprise de la construction ont amélioré la capacité des micros et petites entreprises de la construction à produire des matériaux de construction et des habitations de qualité.</p>	<p>1421 – Une analyse des opportunités économiques est effectuée dans chaque quartier.</p> <p>1422 – Une proportion similaire de femmes et d'hommes propriétaires de micro et petites entreprises, incluant informelles, ont reçu une formation en gestion.</p> <p>1423 – Une proportion similaire de femmes et d'hommes propriétaires de micro et petites entreprises, incluant informelles, ont amélioré leurs revenus et leur accès au marché.</p>
--	---	---	---	---	---	---

## 5. Cadre de Mesure de Rendement

<b>Titre</b>	Housing Action Project (Champs de Mars)	<b>N°</b>	A-035413-001	<b>Chef d'équipe</b>	Véronique Barnes, Lara Bremner
<b>Pays/Région/Institution</b>	Haïti – Port-au-Prince - UNDP	<b>Budget</b>	CAD 19,900,000	<b>Durée</b>	24 mois

Résultats escomptés <sup>1</sup>	Indicateurs <sup>2</sup>	Données de base	Cibles <sup>3</sup>	Sources de données	Méthode de la collecte de données	Fréquence	Responsabilité
<b>Résultats ultimes</b> 1000 – Amélioration des conditions de vie des femmes, hommes et enfants vivant dans les 2 quartiers priorités par la reconstruction, ainsi que ceux et celles ayant quitté le camp du Champs de Mars à Port-au-Prince.	% de familles vivant toujours dans leur nouveau logement (information désagrégée par sexes).  Avis des bénéficiaires sur les nouvelles conditions de vie	TBD après relocalisation des 4 premiers sites  À définir lors des activités de mobilisation communautaires	TBD  Les conditions de vies se sont améliorées de manière significative	Sondage  Étude de satisfaction	Questionnaire administré par les équipes de mobilisation communautaires  Visite terrain	3 mois après la fin du projet  Fin du projet	Équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
<b>Résultats intermédiaires</b> 1100 – Les déplacés (femmes, hommes et enfants) quittent les camps de déplacés.	Nombre de familles relocalisées (information désagrégée par sexes).	0	5 000	Vouchers pour subvention au paiement du loyer	Comptage des vouchers pour les subventions au loyer	À chaque distribution de vouchers	Équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
1200 – Amélioration de l'offre de logements durables pour les populations déplacées vivant dans le camp du Champ de Mars, incluant les femmes, respectent les normes et standards du gouvernement.	# de maisons reconstruites # de maisons rénovées % de familles relocalisées se sentant « en sécurité » dans leur nouveau logement	0% 0% 0%	750 750 TBD	Base de données du projet Base de données du projet Sondage	Extraction de la base de données et vérification visuelles Sondage auprès des bénéficiaires	Mensuelle Mensuelle Après 3 mois d'occupation	Programme 6/16 et équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
1300 – Les autorités locales en partenariat avec les organisations communautaires, y compris les associations féminines offrent des services améliorés à la population des quartiers réhabilités.	% de maisons reconstruites et rénovées ayant un système sanitaire fonctionnel % de maison reconstruites ou rénovées offrant un accès à l'eau courante Indicateurs DRR à définir avec équipe mitigation/WASH	0% 0% TBD	TBD TBD TBD	Base de données du projet Base de données du projet Évaluation technique des chantiers en fin de rénovation Observation après inondation et désastres.	Extraction de la base de données et vérification visuelles Extraction de la base de données et vérification visuelles Visite terrain	Mensuelle Mensuelle À la fin de chaque rénovation Après un	Programme 6/16 et équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS  Équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS



Résultats escomptés <sup>1</sup>	Indicateurs <sup>2</sup>	Données de base	Cibles <sup>3</sup>	Sources de données	Méthode de la collecte de données	Fréquence	Responsabilité
						désastre naturel	
1400 – Les entreprises relocalisées dans les quartiers prioritaires augmentent leur revenu grâce aux opportunités économiques dérivées du processus de réhabilitation des quartiers.	Revenu moyen des entreprises relocalisées	TBD	TBD	Sondage	Sondage auprès des propriétaires d'entreprises	Au début du projet et à la fin du projet	Programme 6/16 et équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
<b>Résultats immédiats</b> 1110 – Accès accru des déplacés (femmes, hommes et enfants) à une solution de logement durable qui correspond à leurs choix et priorités.	Nombre de familles ayant obtenu la solution de leur choix	0	5 000	Base de données IOM	Extraction de la base de données et vérification terrain	Fin de projet	Équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
	% de familles ayant obtenu la solution de leur choix dont le chef de famille est une femme seule	0%	TBD (%)			Fin de la période de mobilisation communautaire	
	Nombre d'options offertes aux familles	0	TBD (#)				
1210 – Capacités techniques et/ou managériales renforcées des entreprises, contremaîtres et ouvriers de la construction de la région de Port-au-Prince.	Nombre de personnes appliquant la formation reçue	0	TBD (#)	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Fin de projet	
1220 – Accès accru des populations déplacées, incluant les femmes, à des logements de qualité.	Évaluation techniques fin de chantiers	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Fin de projet	
1310 – Capacités accrues des autorités locales à fournir des services appropriés aux besoins des populations vivant dans les quartiers réhabilités.	Nombre d'infrastructures rénovées	0	TBD après évaluation technique	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Mensuelle	Programme 16/6
	% des infrastructures ayant des systèmes de drainage pluvial améliorés	0%	TBD (%)	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Fin de projet	
1320 - Capacité accrue des travailleurs et contremaîtres à construire des bâtiments résistants aux séismes, répondant aux exigences de l'état, et tenant compte de l'impact des désastres naturels sur leur emplacement.	Nombre d'infrastructures créées uniquement pour la réduction des risques et désastres	0	TBD après évaluation technique	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Fin de projet	Programme 16/6
1410 - Accès accru des populations déplacées, vivant dans les quartiers améliorés, aux activités génératrices	% d'augmentation de revenus générés par les entreprises de construction	0%	TBD	Sondage	Sondage auprès des bénéficiaires	Début et fin de projet.	

Résultats escomptés <sup>1</sup>	Indicateurs <sup>2</sup>	Données de base	Cibles <sup>3</sup>	Sources de données	Méthode de la collecte de données	Fréquence	Responsabilité
de revenus dans le secteur de la construction.							
1420 – Accès accru des propriétaires d'entreprises formelles et informelles, particulièrement les femmes, aux opportunités économiques dans les deux quartiers prioritaires.	Chiffre d'affaire généré par les entreprises dont les propriétaires sont des hommes. Chiffre d'affaire généré par les entreprises dont les propriétaires sont des femmes.	\$ \$	TBD (\$) TBD (\$)	Sondage	Sondage auprès des bénéficiaires	Début et fin de projet.	
<b>Extrants</b> 1111 – La subvention au logement est distribuée aux familles bénéficiaires, incluant les familles où la femme est à la tête du ménage.	Nombre de voucher distribués % de voucher distribués à des familles dont le chef de famille est une femme seule	0 0%	5 000 TBD (%)	Base de données du projet Base de données du projet	Extraction de la base de données Extraction de la base de données	TBD selon résultat des activités de mobilisation communautaires	Programme 16/6
1112 – Des micros et petites entreprises informelles, la moitié appartenant à des femmes, ont reçu un appui financier pour leur relocalisation dans les quartiers ciblés.	Nombre d'entreprises ayant reçu un appui financier appartenant à des hommes. Nombre d'entreprises ayant reçu un appui financier appartenant à des femmes.	0 0	TBD (#) TBD (#)	Base de données du projet Base de données du projet	Extraction de la base de données Extraction de la base de données	À la fin des activités de mobilisation communautaires	
1113 – Une liste d'options de logement est constituée et présentée aux bénéficiaires sans discrimination basée sur le genre, l'orientation sexuelle ou le statut social.	Nombre d'options proposées % d'options proposées prenant en compte les besoins spécifiques des familles dont le chef de famille est une femme seule.	0 0%	TBD (#) TBD (%)	Base de données du projet Base de données du projet	Extraction de la base de données Extraction de la base de données	À la fin des activités de mobilisation communautaires	Programme 16/6
1114 – Le profil communautaire des zones du Champs de Mars est dressé, incluant les intentions de retour recensées.	Nombre de rapport de profil communautaire établis (incluant l'identification des familles dont le chef de famille est une femme seule)	TBD	5	Base de données de recensement IOM	Extraction de la base de données	À la fin des activités de recensement	Équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
1115 – Les familles vivant dans le camp du Champs de Mars, incluant celles où les femmes sont à la tête des ménages, sont informées des étapes du programme et soutiennent son déroulement.	Nombre de visites réalisées dans les camps Nombre de pamphlets d'information distribués	0 0	TBD (#) TBD (#)	Base de données de recensement IOM Base de données de recensement IOM	Extraction de la base de données Extraction de la base de données	Hebdomadaire À la fin des activités de mobilisation	Équipes de mobilisations communautaires IOM/UNOPS
1211- Les instructeurs et les instructrices des institutions de formation professionnelles accréditées par l'état sont formés et	Nombre d'instructeurs formés % d'instructeurs formés jugés « aptes » à former les acteurs de la construction	0 0%	TBD (#) 100%	Base de données ILO Évaluations fin de formation	Extraction de la base de données Formulaire d'évaluations	mensuelle Après chaque formation	Programme 16/6

Résultats escomptés <sup>1</sup>	Indicateurs <sup>2</sup>	Données de base	Cibles <sup>3</sup>	Sources de données	Méthode de la collecte de données	Fréquence	Responsabilité
aptes à former les acteurs de la construction aux techniques de construction parasismiques.	Nombre de manuels validés	0	TBD	Base de données ILO	Extraction de la base de données	Hebdomadaire dès production des manuels	Programme 16/6
1212- Les contremaitres, travailleurs et travailleuses de la construction sont formés, certifiés et reconnus par le gouvernement.	Nombre de contremaitres et artisans de la construction certifiés	TBD	TBD (#)	Base de données ILO	Extraction de la base de données	mensuelle	Programme 16/6
	Nombre de contremaitres et artisans de la construction reconnus par le gouvernement	TBD	TBD (#)	Évaluations fin de formation	Formulaire d'évaluations	Après chaque formation	
1213- Les capacités de gestion et techniques des petites entreprises de la construction, sont renforcées.	Nombre de contremaitres et artisans de la construction formés	TBD	TBD				
1221 – L'autorisation de reconstruire ou de réhabiliter est obtenue auprès des propriétaires et des autorités.							
1222 – Le design ou l'option de réhabilitation est choisie par le propriétaire.	Nombre d'évaluations techniques réalisées	0	TBD après visite d'évaluation	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1223 – Les propriétaires de maisons rouge ou jaunes de la zone du Champ de Mars sont identifiés.	% de bénéficiaires et participant « satisfait »	TBD	TBD	Base de données du projet Questionnaire	Extraction de la base de données Evaluation fin de réunion	Hebdomadaire TBD	Programme 16/6 et PNUD
1224 – Les propriétaires de maisons rouges et jaunes sont informés des paramètres du programme de reconstruction.	Nombre de VCA réalisées Nombre de cartes développées	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1311 – Deux plates-formes communautaires sont créées dans les deux quartiers d'origine ciblés pour la réhabilitation.	Nombres de plates-formes communautaire créés Nombre de réunions réalisée par ces plates formes	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1312 – L'analyse de zones à risques et propositions de possibles travaux de mitigation est réalisés pour des quartiers d'origine ciblés.	Nombres de cartes créés	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1313 – Des infrastructures permettant l'accès à l'eau potable et	% d'augmentation dans ces services	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de	Hebdomadaire	Programme 16/6

Résultats escomptés <sup>1</sup>	Indicateurs <sup>2</sup>	Données de base	Cibles <sup>3</sup>	Sources de données	Méthode de la collecte de données	Fréquence	Responsabilité
à des services d'assainissement sont en place et fonctionnelles dans les quartiers ciblés.					données		
1314 – Des infrastructures communautaires répondant aux besoins des femmes, des hommes et des enfants sont mises en place dans les quartiers ciblés.	% de bénéficiaires et participant « satisfait »	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1321 – La formation et la certification de travailleurs et travailleuses dans le domaine de la construction sont effectuée selon les normes antisismiques. 1411 – Des emplois ont été créés dans le secteur de la construction, dont une partie cible les femmes.	Nombres de travailleuses dans le domaine de la construction certifiés	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1412 - Des formations en gestion d'entreprise de la construction ont amélioré la capacité des micros et petites entreprises de la construction à produire des matériaux de construction et des habitations de qualité.	Nombres d'entreprises de construction qu'a amélioré la capacité	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1421 – Une analyse des opportunités économiques est effectuée dans chaque quartier.	Mapping des entreprises existantes dans les quartiers	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1422 – Une proportion similaire de femmes et d'hommes propriétaires de micro et petites entreprises, incluant informelles, ont reçu une formation en gestion.	Nombres d'entreprises de construction qu'a amélioré la capacité	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6
1423 – Une proportion similaire de femmes et d'hommes propriétaires de micro et petites entreprises, incluant informelles, ont amélioré leurs revenus et leur accès au marché.	Nombres d'entreprises qui ont amélioré leurs revenus et leur accès au marché	TBD	TBD	Base de données du projet	Extraction de la base de données	Hebdomadaire	Programme 16/6

## 5. Partenaires

**OIM :** L'OIM Haïti bénéficie d'expertise significative dans la gestion des camps et des mouvements de population, la réhabilitation/construction des abris, la réhabilitation des communautés via des programmes de stabilisation, de soutien psychosocial pour les populations traumatisées, ainsi que de solides relations de travail avec le gouvernement, les populations des camps, et les communautés. Tout cela soutient une approche globale et intégrée qui repose sur une capacité interne à soutenir et faciliter des retours sûrs, dignes et volontaires.

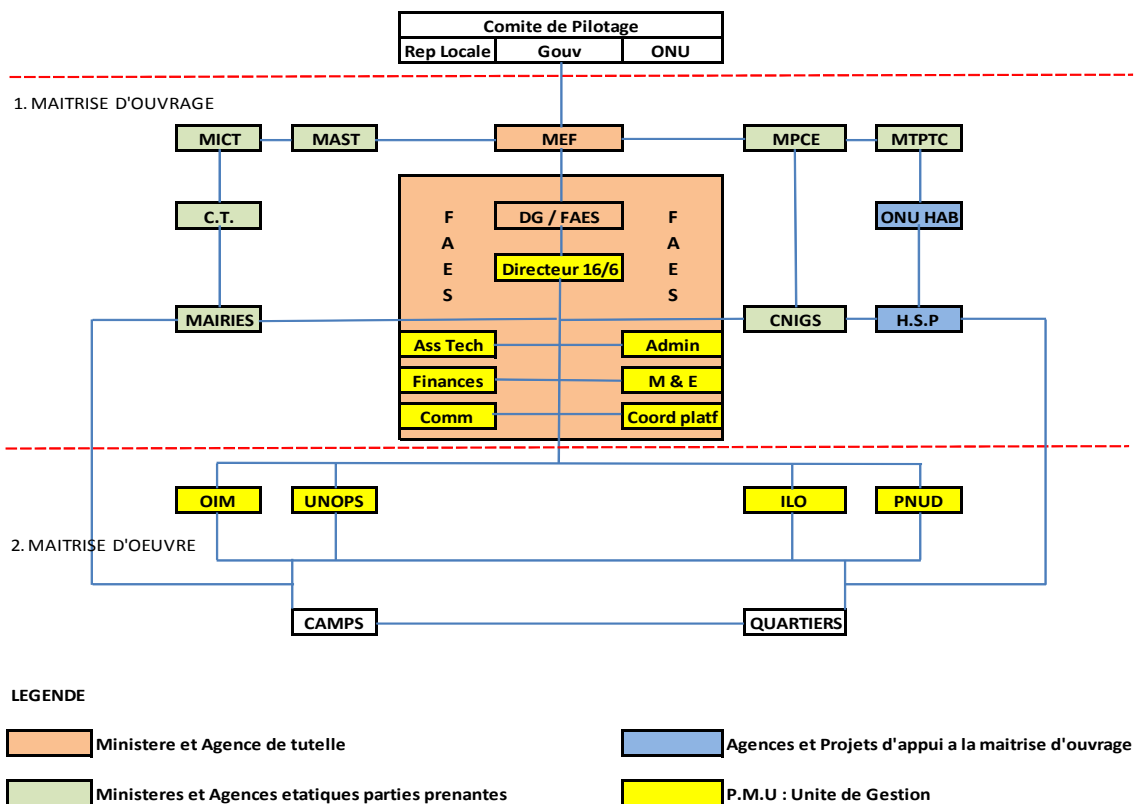
**UNOPS :** L'UNOPS fournit des services de gestion de projets, de la passation et de la gestion des marchés, ainsi que des travaux de génie civil et du développement de l'infrastructure matérielle, y compris en ce qui concerne les activités de renforcement des capacités ainsi que d'autres types d'appui aux organismes des Nations Unies, aux institutions financières internationales, aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales. Le bureau d'UNOPS Haïti contribue actuellement à un large éventail d'activités d'urgence, de relèvement rapide et de reconstruction, y compris la préparation de camps sécuritaires pour personnes déplacées, l'établissement de sites de proximité, la construction d'abris temporaires, la réparation de maisons, l'évaluation des dommages structuraux, le nettoyage de canaux, la remise en état de routes, et la construction de centres de maternité, d'écoles et d'hôpitaux.

**PNUD :** Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leur population a besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 177 pays et territoires, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Nous concentrons nos efforts à aider les pays à élaborer et partager des solutions aux problèmes touchant les questions suivantes: gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, prévention des crises et relèvements, environnement et énergie, VIH/SIDA. Dans toutes nos activités, nous encourageons la protection des droits de l'homme et favorisons la participation active des femmes.

**Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).** Le Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2008-2013, basé sur la résolution 62/208, la promotion d'une ONU efficace, efficiente et cohérente, en concentrant ses contributions programmatiques à la réduction de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement/Objectifs de développement convenus au niveau international par le biais d'une gouvernance démocratique, réduction de la pauvreté, la prévention des crises et le relèvement, et de l'environnement et le développement durable, soutenu par des questions transversales comme le développement des capacités, l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes, et la gestion des connaissances au sein d'un paradigme du développement humain. Le (PNUD) embrasse l'appropriation nationale, la gestion efficace de l'aide et la coopération sud-sud. Le PNUD aide les pays à prévenir et à se remettre de conflits armés et les catastrophes naturelles à travers le plaidoyer, le renforcement des capacités et des conflits et / ou de développement en cas de catastrophe-sensibles. Au cours de situations de crise et post-crise, le PNUD encourage et met en œuvre des approches de relèvement rapide qui sont liées, le cas échéant, aux efforts de rétablissement durable.

**BIT : L'Organisation Internationale du Travail (OIT)** est l'institution des Nations Unies qui a pour mission d'améliorer l'accès des hommes et des femmes à un travail décent et productif, dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité. Ses principales tâches consistent à promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue dans la recherche de solutions aux problèmes du monde du travail. L'OIT est la seule institution « tripartite » des Nations Unies en ce sens que ses politiques et programmes sont élaborés conjointement par des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs. L'OIT est l'institution mondiale qui est chargée d'élaborer des normes internationales du travail et d'en contrôler l'application. Ainsi, avec ses 181 Etats Membres, elle veille à ce que les normes du travail soient respectées dans la pratique mais aussi comme principes. En Haïti, l'OIT, outre son programme d'appui au ministère des Affaires Sociales et du Travail a un programme de coopération technique visant à renforcer la capacité des institutions de l'état, des employeurs et des travailleurs visant à promouvoir une justice sociale à travers des projets de formation professionnelle, d'appui au développement de l'entrepreneuriat, de travaux a haute intensité de main d'œuvre, de promotion de santé et sécurité au travail et d'élimination du travail des enfants.

## 5. Arrangements de Gestion et de Mise en Oeuvre



La structure Monitoring and Évaluation du programme pourra s'appuyer sur l'expertise interne d'UNOPS en terme de suivi et évaluation ainsi qu'en terme de politique de gestion axée sur les résultats de l'ACDI.

### 5.1. Structure de Gestion du Programme

La structure de gestion du Programme tient compte de la coordination du Programme par le Gouvernement avec l'appui opérationnel et technique des Nations Unies.

La mise en œuvre conjointe implique la mise en place :

- d'un Comité national de pilotage (*Steering Committee*) qui donne les orientations stratégiques;
- d'une Unité de gestion du Programme (*PMU*) qui effectue la coordination opérationnelle du programme;
- d'une structure de suivi évaluation qui assure les contrôles et les garanties dans les activités du programme.

## **5.2. Comité National de pilotage (CNP) / Steering Committee**

Le Comité National de Pilotage (CNP) (*Steering Committee*) aura la responsabilité générale des résultats du programme et de la coordination stratégique du Programme. Le CNP se chargera ainsi de superviser, de fournir une orientation stratégique à la mise en œuvre du programme et d'adopter le Document de Programme conjoint, le plan de travail et le budget annuels.

Le CNP sera composé des membres suivants :

- La représentation du Gouvernement haïtien;
- Le Coordonnateur Résident du SNU ou toute personne désignée par lui;
- La représentation du Gouvernement local et des acteurs locaux.

Les membres du Comité de pilotage peuvent inviter d'autres représentants et des observateurs (les agences de Nations Unis participants du Joint Programme, société civile, donateurs, etc.) au CNP, selon le contexte spécifique du thème à traiter.

Un spécialiste en suivi et évaluation sera affecté au Comité de pilotage avec un budget séparé pour les coûts pertinents. Il travaillera sur la gestion de l'information, s'assurera de la prise de décision informée et appuiera les activités de responsabilisation, de réorientation et d'ajustements nécessaires aux activités en cas de changements importants dans le contexte économique, social ou politique du projet. Ce spécialiste sera situé à côté de l'Unité de Gestion du Programme, mais maintiendra un certain niveau d'indépendance qui lui permettra un dialogue direct avec le CNP.

Le Comité national de Pilotage sera créé aussitôt l'approbation et la signature du Document de Programme. Le CNP se réunira habituellement au moins quatre fois par an et prendra des décisions par consensus.

Les fonctions du CNP seront les suivantes:

- Examiner et approuver le mandat et les règles du Comité National de Pilotage et les modifier, le cas échéant;
- Approuver l'orientation stratégique pour le Programme conjoint dans le cadre opérationnel autorisé par le Comité de pilotage ;

- Approuver et documenter les modalités de gestion et de coordination; nommer un directeur de programme;
- Établir des repères du programme qui permettent le suivi et l'évaluation;
- Approuver des plans de travail et les budgets, ainsi que des ajustements pour atteindre les résultats attendus;
- Examiner le rapport du Programme conjoint à soumettre à l'Agent administratif et fournir des commentaires et des décisions stratégiques et les communiquer aux organisations des Nations Unies concernées;
- Proposer des mesures correctives pour les questions stratégiques et la mise en œuvre, quand celles-ci surviennent;
- Créer des synergies à travers la recherche de programmes et projets similaires d'autres bailleurs de fonds, et
- Approuver des plans de communication et d'information publique préparés par les comités de gestion du programme.

### **5.3. Unité de Gestion du Programme / Programme Management Unit (PMU)**

Le rôle de l'Unité de gestion du Programme est de fournir une coordination opérationnelle et d'assurer l'atteinte des résultats au programme conjoint. L'unité est composée du Directeur de Programme délégué par le Gouvernement qui assure la coordination des composantes et guide la mise en œuvre avec le appui d'un conseiller technique, une équipe administrative (agent des finances, secrétaire et chauffeur), une équipe d'experts (spécialiste des communications, spécialiste du suivi et évaluations et coordonnateur de plateformes) et des responsables de gestion par objectif(s), délégués par les Agences Chef de file de ce(s) objectif(s) dont le rôle direct est le contrôle et la coordination des divers acteurs / activités sur le terrain. Le projet 16/6 a été officiellement intégré à la structure du FAES il y a quelques semaines et a installé son unité de gestion de programme (PMU) au sein de cette institution. Dans le prochains mois, suivant à la création de la Unité de Construction de Logement et Bâtiments Publics (UCLBP), le projet 16/6 deviendra parti de cet Unité et sera en conséquence attaché à Primature, travers l'UCLBP.

Les obligations de l'unité de gestion comprennent:

- Assurer la coordination opérationnelle;
- Gérer les ressources du programme pour obtenir les résultats et produits définis dans le programme;
- Harmoniser les activités financées et le cadre stratégique des Nations Unies;
- Établir des rapports des mécanismes appropriés pour le Programme;
- Intégrer les plans de travail, budgets, rapports et autres documents relatifs au Programme et de s'assurer de réduire les chevauchements ou les lacunes budgétaires;
- Fournir des conseils techniques et de fond pour les activités relevant du plan de travail annuel;
- Convenir des réaffectations budgétaires et des révisions et faire des recommandations au CNP, le cas échéant;
- Gérer les problèmes de mise en œuvre éventuels;
- Documenter le programme pilote et dégager les leçons apprises;



- Établir des plans de communication et d'information du public.

#### **5.4. Agences chefs de file des objectifs spécifiques**

A la tête de chaque objectif spécifique se trouve un représentant des agences chef de file qui répond au coordonnateur du PMU. Il est responsable de la planification, l'organisation et l'exécution des activités, le soutien et la supervision de ces activités dont il est directement responsable, appuyé d'un support administratif et financier. De plus, chaque composante est pourvue de points focaux de la partie nationale : mairie ou ministère techniques concernés. Cette entité assure aussi la coordination des sous-contractants ou agences techniques responsables de résultats et activités liées à l'objectif spécifique.

Les fonctions sur la réalisation des objectifs spécifiques consistent à :

- Diriger la mise en œuvre des activités de l'objectif spécifique;
- Préparer des plans de travail, budgets, rapports et autres documents relatifs au programme;
- Élaborer un rapport annuel sur les progrès narratifs et un rapport financier de chaque organisme rend son rapport financier, le Programme et de soumettre à l'Unité de gestion et le directeur du Programme;
- Préparer des rapports d'étape et financiers du programme, chaque agence fait son rapport, suivi trimestriel du Comité de gestion du programme;
- Élaborer des propositions pour la déclaration consolidée de la performance financière;
- Informer les participants sur les progrès du programme;
- Identifier les leçons apprises;
- Assurer la mise en œuvre des activités de communication;
- Assurer l'évaluation et la systématisation des résultats du programme ; et
- Mettre en place des mécanismes de communication, le partage d'informations et de surveillance entre les organismes participants.

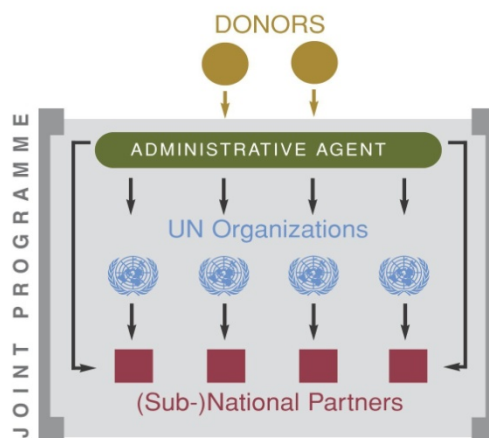
Selon la structure du PMU définie dans le projet 16/6, où chaque Agence Chef de File est responsable pour la mise en œuvre d'un objectif spécifique, ci-dessous sont décrits les rôles et responsabilités du membre de chaque Agence: la personne déléguée par l'IOM est chargé du composant du retour des habitants des camps vers leurs quartiers d'origine ; le représentant de l'UNOPS est en charge de la réparation et de la reconstruction des maisons endommagées ; et le représentant délégué par le PNUD est responsable du composant de réhabilitation des quartiers.

#### **5.5. Gestion Financière du Programme : Pass-thorough**

Les ressources financières seront allouées aux différentes agences au travers de la modalité dénommée dans la présente entente. Dans ce cas, le montant total est reçu par le PNUD, qui agira à titre d'agent Administratif gestionnaire des fonds de ce programme, et par conséquent, l'organisation des Nations Unies responsable pour canaliser les ressources. La responsabilité programmatique et financière incombera aux organisations participantes

(UNOPS, IOM, BIT, PNUD) et (sous-) partenaires nationaux qui géreront leurs composantes respectives du programme conjoint.

Graphic illustration of fund management for a Joint Programme with Pass-Through Funding



## 6. Suivi, évaluation et établissement de rapports

Rapports – Activités et financiers :

a. Les organisations participantes de l'ONU:

Chaque organisation participante des Nations Unies préparera des rapports trimestriels en conformité avec ses règles et règlements financiers et des orientations opérationnelles. Les rapports seront partagés avec le mécanisme de coordination du Programme conjoint (PMU) en conformité avec le protocole d'entente (« MoU »). Dans la mesure du possible, la présentation des rapports devra être harmonisée.

b. Agent administratif:

L'Agent administratif préparera, chaque trimestre, les rapports narratifs consolidés et les rapports financiers (comprenant les rapports présentés par chaque organisation participante de l'ONU) et fournira ces rapports consolidés au donateur qui a contribué au compte du programme conjoint, en conformité avec le calendrier établi.

## **7. Égalité entre les femmes et les hommes**

Ce programme s'assurera autant que possible que les femmes et les hommes ont un accès égal aux ressources allouées par ce programme, sur le contrôle de ces ressources et sur les prises de décisions.

Accès aux ressources allouées:

Après la finalisation du processus de réenregistrement, les listes de bénéficiaires seront validées par le Maire de Port au Prince et affichées dans les camps du Champs de Mars et à la Mairie pendant toute la durée du programme. Du début à la fin de ce processus et du programme, les aspects genre, race, et le statut socio-économique ne seront pas considérés comme des critères d'éligibilité ou d'accès à ce programme.

L'accès aux différentes solutions de relogement – réparation des maisons jaunes, construction de maisons et allocations pour les loyers seront proposées, en respectant ces principes d'équité, à chaque famille bénéficiaire et aux commerçants considérés par ce programme.

Les points de vue des femmes seront activement recherchés au sein des comités dans chacune des sections du Champs de Mars comme cela a été fait dans le camp de Place Saint-Pierre et d'autres camps où l'OIM a mis en œuvre ce type de projet de retour, cela s'est avéré crucial pour établir de bonnes relations avec les interlocuteurs clés dans ces camps.

Contrôle des ressources et prises de décisions : Pendant la mise en œuvre du programme les plates-formes communautaires seront essentielles pour l'assurance de l'égalité entre les femmes et les hommes en termes de contrôle des ressources et de prises de décisions. Les plates-formes communautaires serviront d'interlocution-clé entre les agences d'exécution et la population des deux quartiers identifiés où les activités de reconstruction seront mises en œuvre.

Les plates-formes communautaires seront établies utilisant les Termes de Référence généralement acceptés, qui incluent une disposition particulière sur la représentation égale des femmes. Cette égalité de représentation sur la plate-forme communautaire permettra l'égalité des femmes dans les décisions prises pour les investissements dans leurs voisinages (écoles, routes, éclairage public etc.)

Par ailleurs, le projet « augmentation du niveau d'autonomie des femmes vulnérables à travers des moyens de subsistance et la création des micro- entreprises dans les zones affectées par le séisme » garantira une intervention axée sur les activités génératrices de revenus dans au moins un des quartiers jouxtant le Champ de Mars.

## **8. Environnement**

Les aspects liés à l'environnement contenus dans ce programme seront gérés par le PMU qui, avec le support du Gouvernement, interagira directement avec le Ministère d'Environnement pour toutes ces questions.

Certaines préoccupations environnementales ont été identifiées à chaque étape de ce programme. Particulièrement les normes environnementales et standards seront utilisés dans le déclassement des camps par l'OIM qui travaille déjà en étroite collaboration avec deux

sociétés privées spécialisées dans l'enlèvement et le traitement des déchets humains dans les camps de déplacés. Une de ces entreprises recevra un contrat pour la vidange des 120 latrines de ces camps et le traitement des déchets dans les sites prévus à cet effet et contrôlés par le GdH (Truitier et Morne à Cabrit). Les autres déchets solides et les tentes par exemple seront collectés dans des contenants mis à leur disposition par une entreprise privée (SMCRS) et se chargera de leur traitement en observant les normes et standards gouvernementaux applicables (Ministère de l'environnement) pour ce type de déchets.

Facteurs de risques environnementaux liés à la relocalisation des familles déplacées vers leur nouveau lieu d'habitation dans les quartiers de retour : afin d'atténuer ce risque, les équipes IOM qui accompagnent les familles lors de la visite de la maison à louer doivent vérifier certains points importants avant d'autoriser la signature du contrat de location entre le propriétaire et les locataires. En particulier, s'assurer que la maison soit classée « verte » selon les critères du MTPTC, que la maison n'est pas dans une zone propice aux glissements de terrain ou dans le lit d'une rivière à sec au moment de la visite ou encore dans une zone inondable etc.

Dans deux quartiers identifiés pour la reconstruction dans le cadre de ce programme, une analyse détaillée des risques sera menée par le PNUD qui permettra de guider le processus de reconstruction des infrastructures communautaires et des maisons en donnant des informations précises sur les risques potentiels dans ces quartiers. Cette analyse de risques ne peut pas commencer avant que le processus de confirmation des retours vers ces quartiers ne soit terminé.

Tous les investissements d'infrastructures communautaires contenues dans la Composante 3 viseront explicitement des facteurs environnementaux et les services de base. Les communautés auront ainsi l'occasion de prioriser les investissements dans leur voisinage par le biais des plates-formes communautaires parmi les besoins d'infrastructures en gardant en tête la nécessité de réduire les risques d'inondation et de glissements de terrain. Tandis que la communauté sera en charge d'identifier les besoins, le processus de prise de décisions sera facilité par UNOPS qui rendra disponible des experts techniques pour conseiller les plates-formes communautaires du besoin de mesures de réduction de risques de désastre comme par exemple : un drainage adéquat.

Le besoin de prioriser ce type d'investissement sera le renforcement, par l'intermédiaire d'une campagne de communication du gouvernement et de certains acteurs humanitaires, sur la prévention du choléra qui a d'ailleurs déjà commencée.

D'autres questions environnementales pourront potentiellement être adressées et mise en priorité par les communautés et la marie. Ces interventions pourront inclure les exemples suivants :

- Des projets d'éclairage public avec des lampes solaires pour améliorer la sécurité dans les quartiers ciblés;
- Le drainage amélioré pour traiter les eaux usées;
- Amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- Latrines communautaires et autres solutions aux problèmes de gestion des déchets solides;
- La réhabilitation ou la construction de centres de santé ;
- Amélioration de l'accès à l'électricité ;
- Amélioration des voies d'accès ;

Projet ÉCO-CENTRE : la création d'Éco-centres dans les quartiers aurait comme but de trier et traiter les déchets solides et organiques produits par la communauté tout en créant des emplois durables pour la communauté.

Enlèvement des débris : l'organisation responsable mettra en œuvre un plan environnemental de gestion des débris par lequel toutes les activités de sites seront exécutées d'une façon écologiquement saine et respectant les standards s'appliquant à cette activité par exemple : nuisances causées par le bruit, la poussière incluant également le traitement des matières organiques et biologiques, le cas échéant.

## **9. Risques et stratégies d'atténuation des risques**

Une évaluation des risques a été entreprise par objectif pour ce programme. Le nombre le plus important de risques possibles et probables ont été identifiés par rapport à la composante 1, notamment concernant le choix de la méthode de départ des camps des familles déplacées. Inévitablement, cette étape représente certaines tensions entre l'objectif de fermeture des camps et la protection des droits des personnes déplacées dans le cas où les options de logement proposées ne répondraient pas aux attentes des déplacés. Dans sa gestion des risques, le programme devra tenir compte de ce facteur humain déterminant qui pourrait mettre en péril l'atteinte de l'objectif avec une stratégie de communication ciblée, une présence continue dans les camps et la mise en place de mécanismes de médiation.

### **Analyse des risques et mesures correctives**

Une évaluation des risques a été entreprise, par objectif, pour ce programme. Le nombre le plus important de risques possibles et probables ont été identifiés par rapport à l'objectif 1, notamment concernant le choix de départ des camps des familles de déplacés. Inévitablement, cette étape présente certaines tensions entre l'objectif de fermeture des camps et la protection des droits des personnes déplacées dans le cas où les options de logement proposées ne répondraient pas aux attentes des déplacés. Dans sa gestion des risques, le projet devra tenir compte de ce facteur humain déterminant qui pourrait mettre en péril l'atteinte de l'objectif avec une stratégie de communication ciblée, une présence continue dans les camps et la mise en place de mécanismes de médiation.

Sous l'objectif spécifique 1, le programme fait également face à des risques d'ordre stratégique, liés à des contraintes possibles qui sont au-delà de la portée du projet, mais qui pourraient potentiellement entraver l'atteinte de l'objectif en matière de solutions de logement durable. Ces contraintes sont notamment liées au manque possible de logements disponibles dans les quartiers d'origine ou même à proximité de ces quartiers que ce soit à cause d'un manque structurel de logements de location (i.e. qui ne peut pas être remédié par la réparation ou la reconstruction de maison endommagées) ou pour des raisons de prévention des risques (i.e. impossibilité de reconstruire des maisons dans les zones à risques) et l'absence d'une stratégie de relocalisation. Des difficultés à trouver des solutions de logements durables pour les déplacés pourraient bien sûr également faire surgir des problèmes opérationnels, procéduraux et humains possibles.

Description	Classification	Probabilité	Impact	Mesures de mitigation
<b>Objectif 1: Les déplacés de dix camps associés aux 2 quartiers ciblés ont trouvé une solution durable de logement</b>				
Des familles refusent de quitter le camp/n'acceptent pas l'incitation au départ et l'aide au logement	Humain	Possible	Objectif spécifique pas atteint	Stratégie de communication, mise en place de mécanismes de médiation/gestion de conflits au niveau des camps par les mobilisateurs communautaires
Des familles reçoivent l'incitation au départ, mais refusent de quitter le camp dans les délais prévus (72h)	Humain	Possible	Objectif spécifique pas atteint	Utilisant les leçons apprises à Place Saint-Pierre, l'implication directe des autorités locales est essentiel ; signature du contrat encouragement
Des familles reçoivent l'incitation au départ/l'aide au logement, mais se déplacent dans un autre camp	Humain	Possible	Objectif spécifique pas atteint	conditionnalité pour recevoir deuxième tranche du support (125 USD alloué après six semaines)
De nouvelles familles affluent vers les 6 camps pendant/après l'énumération pour réclamer les allocations	Humain	Probable	Conflit dans les camps, difficulté d'identification/gestion de bénéficiaires	Stratégie de communication ; mise en place de mécanismes de médiation/gestion de conflits dans les camps ; implication directe de la Mairie et d'autres autorités Gouvernementales (eg validation et publication de la liste finale des bénéficiaires par le Maire )
Circulation d'armes dans certains camps	Humain	Certain	Danger sécuritaire pour les agents et les bénéficiaires dans les camps	Présence PNH permanente et élevée dans les camps du Champs de Mars.
Manque d'appropriation du projet par les autorités locales	Politique	Possible	Le plan de fermeture des camps n'est pas crédible et les familles restent dans les camps	Consultations continues avec les autorités locales et support direct de la Primature et de la Présidence.

Les quartiers de retour n'acceptent pas les déplacés	Humain	Possible	Conflit dans la communauté, difficulté d'identification des solutions de logement	Stratégie de communication ; mise en place des plateformes communautaires en tant que mécanismes de résolution et implication communautaire dans le processus de développement des quartiers ciblés.
Certaines des maisons de retour sont situées dans des zones à risques	Stratégique	Probable	Difficulté à trouver des solutions de logement alternatifs, conflit dans la communauté	Recherche de solutions de locations alternatives à plus long terme: élaboration d'une politique de relocalisation
Déficit de logement locatif	Stratégique	Probable	Objectif spécifique partiellement atteint	Recherche de solutions de location à l'extérieur des quartiers de retour, réparations des maisons jaunes/reconstructions de maisons rouges
Inflation du coût des loyers	Financier	Certain	Disponibilité de solutions locatives réduites pour les familles les plus vulnérables	Augmenter le stock locatif par la réparation des maisons jaunes, la démolition des maisons rouges et la construction de nouvelles maisons.
Individus dans les quartiers mettent en location des espaces dont ils ne sont pas propriétaires	Humain	Possible	Perte de logement du locataire au retour du 'vrai' propriétaire, difficulté pour identifier des alternatives de logement, perte de la subvention pour la location	Contrôle du contrat de location et du statut foncier par les autorités locales
Délais entre la vérification de la nouvelle adresse et le paiement de la subvention au loyer	Opérationnel	Possible	Perte de l'option de location (le propriétaire loue à une autre personne), difficulté pour trouver une solution alternative	Recherche de solutions de location alternatives ; Paiement régulier réduisant les délais entre identification du logement, signature du contrat et paiement du loyer.
Risque de fraudes en ce qui a trait aux subventions à la location;	Opérationnel	Possible	La somme dépensée n'est pas perçue par les "vrais" bénéficiaires obligeant ceux-ci à rester dans les camps du Champs de Mars	Mettre en place un système anti-fraude efficace en utilisant le modèle du programme 16/ 6 et de place St -Pierre

Risque d'expulsions forcées	Opérationnel	Possible	Les familles sont forcées de quitter les camps du Champs de Mars contre leur volonté avant la fin du programme	Un fort leadership de la part du gouvernement central et un réel partenariat avec le Maire de Port au Prince associés à une pression constante de la part du donateur et des organisations humanitaires et des medias devraient prévenir le risque d'éviction sur ces dix camps avant et pendant ce programme.
Risque de controverse par rapport aux familles qui ne seront pas bénéficiaires du programme mais qui habitent dans la zone	Stratégique	Possible	Danger sécuritaire pour les agents et les bénéficiaires dans les camps ; et risques pour la réputation des différents intervenants	Stratégie de communication ; mise en place des plateformes communautaires ainsi que des mécanismes de résolution et implication communautaire dans le processus de développement des quartiers ciblés.
Risques pour les partenaires impliqués dans le programme en termes de communications/ médias	Stratégique	Possible	Risques pour l'image et la réputation des différents intervenants	Utiliser les leçons apprises de la stratégie de communication appliquée dans le programme 16/6 sur les camps de la Place St-Pierre. Une communication pointue afin d'expliquer le programme aux bénéficiaires en premier lieu mais aussi aux medias nationaux et internationaux pour s'assurer que le programme est bien compris et accepté.
<b>Objectif 2: Le retour vers les quartiers d'origine est facilité par la reconstruction de l'offre de logements de qualité</b>				
Inflation des coûts matériaux de construction	Financier	Certain	Augmentation du coût, accessibilité réduite aux matériaux de construction pour les familles les plus vulnérables	Contrôle des prix des matériaux (accords avec les fournisseurs)
Manque de matériaux de construction	Opérationnel	Possible	Retards/Augmentation du coût de cette composante du projet	Accord avec les fournisseurs, renforcement de capacités des fournisseurs locaux
Manque de personnel et d'entreprises de construction qualifiés dans les quartiers ciblés	Stratégique / opérationnel	Certain	Retard dans la construction et réparation des maisons	Formation technique sur la construction parasismique des ouvriers et entrepreneurs de la construction en coopération avec INFP et MTPTC



Détournement des allocations de réparation/reconstruction	Procédural	Possible	Mauvaise réputation du GdH et SNU avec bailleurs de fonds, difficulté de répliquabilité du programme	Mécanismes de transfert de fonds, conditionnalité
Absence de partenaire pour gérer les débris et démolitions dans les quartiers d'intervention	Opérationnel	Possible	Retard dans la construction et réparation des maisons/augmentation du coût de cette composante du projet	Poursuit des partenariats avec les projets de gestion de débris déjà existantes; coordonner avec CNE et SEEUR.
<b>Objectif 3: Une réhabilitation de 2 quartiers ciblés est promue sur la base des priorités de ses habitants</b>				
Migration vers les quartiers de retour	Humain	Probable	Quartiers de retour/services de base surchargés	Stratégie de communication
<b>Objectif 4: Appuyer les acteurs Haïtiens afin de mener à bien la reconstruction en Haïti en appliquant le modèle du 16 /6</b>				
Manque d'appropriation par les autorités locales	Politique	Possible	Objectif spécifique partiellement atteint	Consultations permanentes avec les autorités locales, communication, renforcement des capacités ; encourager le leadership du gouvernement central et le réel partenariat avec le Maire de Port de Prince
<b>Risques transversaux et risques pour la répliquabilité/la portée à l'échelle du projet</b>				
Migration vers les camps non-prioritaires	Humain	Probable	Le nombre de personnes dans les camps augmente	Stratégie de communication
Manque de coordination entre les agences	Procédural	Possible	Difficulté d'atteindre les objectifs du programme	Définition de mécanismes de coordination claire
Segmentation des fonds alloués par les donateurs	Procédural	Possible	Difficulté d'atteindre les objectifs du programme	Définition de mécanismes de coordination claire
Renforcement de la culture de "l'assistanat"	Humain	Possible	Efforts de relèvement et de reconstruction nationale retardés	Mécanismes de participation des communautés et des ménages à la reconstruction ; stratégie de communications au sujet du rôle des communautés afin d'identifier des solutions aux problèmes locaux
Les pluies et vents violents viennent contrarier les chantiers de reconstruction (saison cyclonique)	Naturel	Certain	Retards de la mise en œuvre du programme	Mise en place de mesures de sécurité

## 10. Durabilité

Ce programme fournit un support durable au retour des familles de PDI vivant dans le camp du Champs de Mars. Cette aide au retour est basée sur le choix des personnes déplacées qui doivent sélectionner la solution de logement durable la plus appropriée pour leur ménage (aide au loyer, réparation d'une maison jaune, ou construction d'abris) pour remplacer ce qui a été perdu ou endommagé par le tremblement de terre de janvier 2010.

Ce programme servira à augmenter également le stock de logements locatifs disponibles à Port-au-Prince en fournissant des revenus locatifs aux propriétaires, offrant ainsi une opportunité de sortie sûre, digne et volontaire pour les personnes déplacées vivant dans des situations précaires dans les camps.

Le programme permettra également de fournir aux petites entreprises informelles situées dans le camp du Champs de Mars des possibilités de poursuivre leurs échanges commerciaux dans les zones de retour.

**Contribution au développement social et économique d'Haïti :** Faciliter des solutions de logement durables pour les populations déplacées est essentiel pour le relèvement d'Haïti. Une fois qu'ils sont en mesure d'obtenir un logement (un an pour les locataires) par le biais de ce programme, ces populations touchées par le séisme seront alors en mesure de se concentrer sur la reconstruction de leurs vies, y compris la sécurisation des opportunités génératrice de revenus.

Ce programme permettra de réparer les maisons jaunes et de construire de nouvelles maisons sur les terrains des maisons rouges. Il augmentera les opportunités génératrice de revenus pour les entrepreneurs locaux grâce à la réparation de leur domicile et à la reconstruction / construction de leurs activités. On prévoit que les propriétaires de logement locatif utiliseront le revenu des loyers pour réinvestir dans leur propriété, réhabilitant ainsi plus de pièces et augmentant le stock général de maisons à louer.

En fournissant une formation et un soutien aux entreprises informelles situées dans le camp du Champs de Mars, le programme vise également à améliorer directement les activités génératrices de revenus.

Dans la mesure du possible, le programme va se procurer des biens et des services localement, augmentant ainsi les investissements dans les entreprises haïtiennes et soutenant l'activité économique locale.

Il est prévu que les compétences et la créativité des familles ciblées soutiendra le développement socio-économique dans les quartiers de retour une fois qu'ils seront vraiment en mesure de revenir.

#### **Implication des communautés :**

**(IOM)** En tant que leader du Cluster CCCM, l'OIM a travaillé étroitement avec les familles de personnes déplacées, le GdH, ainsi que **PNUD**, en tant que leader de Cluster de Relèvement Immédiat et des autres leaders des autres clusters qui ont développé une Stratégie de Retour et de Relocalisation. L'OIM, grâce aux agents de gestion de camp (CMO) qui travaillent directement dans les camps, ont servi de lien direct avec les personnes déplacées dans tous les camps

d'Haïti. Les CMO sont particulièrement conscients des besoins et des désirs des familles déplacées et ces besoins / désirs ont été incorporés dans la Stratégie de Retour et de Relocalisation.

**PNUD**, la seule agence de Nations Unies qui a le mandat d'appuyer le développement de la Gouvernance Nationale et Local, a adapté des expériences internationales à Haïti pour la création des Plateformes Communautaires, qui doivent être un outil de Gouvernance entre les communautés et les gouvernements locaux et nationaux. Ces plateformes permettent l'interaction entre les communautés, à travers leurs leaders communautaires choisis pour eux-mêmes et les agences étatiques et des autres partenaires.

**Implication du Gouvernement Central, les Ministères et les Mairies :** Ce programme sera dirigé par le gouvernement haïtien par l'entremise de l'unité de gestion du 16/6 dénommée PMU. Ceci facilite l'interaction entre les ministères de tutelles et les différents départements gouvernementaux. Les équipes travailleront de pair avec le bureau du maire de Port au Prince, comme dans le cadre du projet pilote de Place Boyer et Place Saint-Pierre avec la mairie de Petionville où le 16/6 a établi un bureau de coordination afin d'assurer un contact continu et permanent avec le maire dans le rôle de leader de ce programme. De la même façon, le PMU facilite la coordination avec les autres agences et organisations travaillant dans les zones d'opérations.

**Réduction des risques et désastres :** La population du camp du Champs de Mars vit actuellement dans des conditions de logement précaires (tentes, etc.), les rendant particulièrement vulnérables aux catastrophes, notamment pendant la saison des pluies et des ouragans. Ce projet permettra aux familles ciblées de PDI d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que de réduire leur vulnérabilité en cas de catastrophes. Les maisons construites ou réhabilitées seront conformes aux normes sismiques et fourniront également une meilleure résistance aux vents offrant ainsi une protection accrue aux personnes retournées.

## 11. Budget

### Program Champs de Mars

Format MDTF

BUDGET TOTAL DU PROGRAMME					
CATEGORIES	IOM	UNOPS	BIT	UNDP	Total
1. Provisions, produits, équipement et transport	852.145	3.627.090	9.955	312.467	4.801.657
2. Personnel (personnel, consultants et voyage)	2.694.410	1.822.705	29.865	417.013	4.963.993
3. Formation des partenaires			378.288		378.288
4. Contrats	3.363.781	2.123.194		2.515.618	8.002.593
5. Autres coûts directs	121.451	106.936		37.232	265.618
<b>Sous-Total Coûts du Programme</b>	<b>7.031.786</b>	<b>7.679.925</b>	<b>418.108</b>	<b>3.282.331</b>	<b>18.412.150</b>
Frais de gestion (7%)**	492225	537594,771	29267,58311	229763,14	1288850,49
<b>TOTAL</b>	<b>7.524.011</b>	<b>8.217.520</b>	<b>447.376</b>	<b>3.512.094</b>	<b>19.701.000</b>
1% AA					199000
<b>TOTAL Including 1% AA</b>					<b>19.900.000</b>

Format CIDA

UNOPS	Resources Humaines	Sous-contrats	Equipment	Consomables	Autres Coûts	Total
Maison Jaune	386.137	706.404	14.103	459.255	30.442	1.596.342
Maison Rouge	879.107	652.647	31.027	2.519.932	33.767	4.116.480
Infrastructure Communautaires	557.462	764.143	34.013	568.760	42.727	1.967.104
7%						537.595
<b>TOTAL UNOPS</b>						<b>8.217.520</b>

BIT	Resources Humaines	Sous-contrats	Equipment	Consomables	Autres Coûts	Total
Développement curricula	0	0	0	0	0	0
Formation formateur	0	0	0	0	0	0
Formation contremaitres entrepreneurs et ouvriers*	29.865	378.288	5.973	3.982	0	418.108
7%						29.268
<b>TOTAL BIT</b>						<b>447.376</b>

	Resources Humaines	Sous-contrats	Equipment	Consomables	Autres Coûts	Total
OIM: Fermatures des camps et support en termes de loyer (Enregistrement; Data Management; Sante et Psychosocial; Communications; "Camp Decommissioning")	2.694.410	3.363.781	852.145	0	121.451	7.031.786
7%						492.225
<b>TOTAL IOM</b>						<b>7.524.011</b>

	Resources Humaines	Sous-contrats	Equipment	Consomables	Autres Coûts	Total
<b>PNUD</b>						
PNUD-PMU	150.519	43.603	7.864	23.633	7.068	232.687
Plateformes Communautaires	32.951	54.354	0	5.774	0	93.079
Planification Urbain	32.951	54.354	0	5.774	0	93.079
Analys des zones à risque	0	172.221	9.955	6.471	0	188.646
Amelioration de competitivite	88.599	133.496	0	7.168	4.281	233.543
Infraestructure communautaire	111.993	1.303.602	15.629	213.036	25.883	1.670.144
Maison Jaune (PMU)	0	348.424	0	0	0	348.424
Maison Rouge (PMU)	0	348.424	0	0	0	348.424
Communication (PMU)	0	57.141	8.204	8.959	0	74.305
7%						229.763
<b>TOTAL PNUD</b>						<b>3.512.094</b>

	Resources Humaines	Sous-contrats	Equipment	Consomables	Autres Coûts	Total
TOTAL UNOPS	1.822.705	2.123.194	79.143	3.547.947	106.936	8.217.520
TOTAL BIT	29.865	378.288	5.973	3.982	0	447.376
TOTAL IOM	2.694.410	3.363.781	852.145	0	121.451	7.524.011
TOTAL PNUD	417.013	2.515.618	41.653	270.815	37.232	3.512.094
1% Administrative Agency Fee (UNDP)						199.000
<b>PROJECT TOTAL</b>						<b>19.900.000</b>



Contribution D'Agences		
Resources Humaines	Autres	Total
\$300,000	\$120,000	\$420,000

\$300,000	\$120,000	\$420,000
-----------	-----------	-----------

Resources Humaines	Autres	Total
\$103,020	\$56,989	\$160,009
\$49,000	\$36,500	\$85,500
\$340,124	\$125,134	\$465,258

\$492,144	\$218,623	\$710,767
-----------	-----------	-----------

Resources Humaines	Autres	Total
\$408,000	\$500,000	\$908,000

\$408,000	\$500,000	\$908,000
-----------	-----------	-----------

Resources Humaines	Autres	Total
		\$0
\$471,000	\$280,000	\$751,000
\$72,000		\$72,000
		\$0
	\$95,000	\$95,000
\$112,000	\$95,000	\$207,000
		\$0
\$35,000		\$35,000
\$35,000		\$35,000
\$98,000	\$350,000	\$448,000

\$823,000	\$820,000	\$1,643,000
-----------	-----------	-------------

Resources Humaines	Autres	Total
\$300,000	\$120,000	\$420,000
\$492,144	\$218,623	\$710,767
\$408,000	\$500,000	\$908,000
\$823,000	\$820,000	\$1,643,000

\$2,023,144	\$1,658,623	\$3,681,767
-------------	-------------	-------------

**ANNEX B**

**SCHEDULE OF PAYMENTS**

**Schedule of Grant Payments:**

**Amount:** Nineteen Million, Nine Hundred Thousand Canadian dollars (CAD19,900,000)

1. By March 31, 2012 for the Donor's fiscal year 2011/2012, an amount of Eighteen Million Canadian dollars (CAD18,000,000);
2. By March 31, 2013 for the Donor's fiscal year 2012/2013, an amount of One Million Nine Hundred Thousand Canadian dollars (CAD1,900,000);

Any change to the Schedule of Grant Payments above, will be agreed to in writing between the Donor and the Administrative Agent.

Any payment to be made under this Arrangement is subject to there being an appropriation by the Parliament of Canada for the fiscal year in which the payment is to be made. If Canada's appropriation is changed by the Parliament of Canada, Canada may reduce the Contribution, or terminate this Arrangement.